Image not found or type unknown

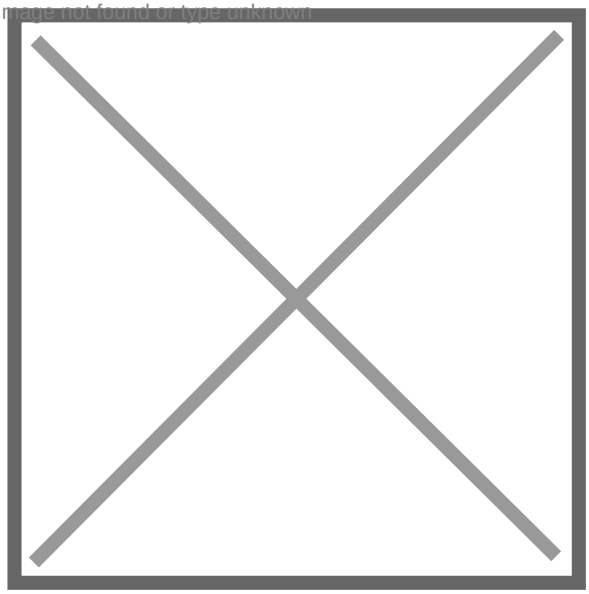

Tchou-tchou.com m a laissé au bord du tarmac !!

Par **zondarine**, le **15/01/2010** à **15:23**

Bonjour,

J'ai acheté via Voyage Sncf des billets en vol sec par carte bleue classique en Mars dernier. (pour 8 personnes et après plus d'un an d'économie)
Pendant mon voyage la compagnie aérienne a fermé ces portes (ben oui, pas de bol, çà !) et nous avons dû racheter un billet pour notre retour.
A aucun moment Voyage Sncf ne nous a proposé de solution, ni d assitance.
Le paiement initial avait été payé à la compagnie aérienne alors que cela n était stipulé nulle part lors de l achat sur Voyage Sncf, et que nous avions communiqué nos numéros de carte bleue à eux seulement. (sur la réservation en ligne internet)

Tout ceci est il bien légal et ..ai-je un quelconque espoir de me faire rembourser ...dois-je me retourner contre Voyages Sncf ??

Vous remerciant de bien vouloir m'éclairer,

Christine

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés